

Image not found or type unknown



RESIDENCE SERVICE OU LMNP pour personnes agees

Par **LUNATIQUE**, le 20/11/2012 à 14:13

BJR JE SUIS DIPLOME UN MASTER 2 MANAGEMENT DES ETABLISSEMENT DE SANTE. mon ami est proprietaire de 2 gites . Nous souhaiterions accueillir des personnes agés valide. a combien de personnes sommes nous limités ? Qui paye ? Les tarifs sont ils libres? Y a t il des normes? Merci pr vos réponses. Cordialement cecile